

Concours de nouvelles « Les plumes de notre région »

Règlement

1. ARTICLE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Organisé à l'initiative de Ben Choquet avec le soutien des Editions Lamiroy, Kennes Editions, Enseignons.be et la Maison de la presse de Charleroi, ce concours de nouvelles a pour objectif de stimuler l'envie d'écrire chez les étudiants du réseau secondaire libre ou officielle dont l'établissement est situé dans la région de Charleroi Métropole.

2. ARTICLE 2 : ENVOI DE NOUVELLES

Les nouvelles (une seule par auteur) doivent être envoyées par email à bc@benchoquet.com pour le 01/03/2020.

Le fichier devra être sous format Word ou équivalent. Les PDF ne seront pas acceptés.

L'envoi des nouvelles devra être complété par les informations suivantes dans un document annexe afin de préserver l'anonymat :

- Nom
- Prénom
- Date de Naissance
- Adresse
- Code Postal
- Ville
- Téléphone
- Adresse email
- Titre de la nouvelle

Les informations seront traitées de manière confidentielle et ne seront en aucun cas cédées à des tiers et ce, y compris les partenaires.

3. ARTICLE 3 : CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- Envoi des éléments au plus tard pour le 1^{er} mars 2020
- Format de la nouvelle : A4 paginé
- Longueur de la nouvelle : 30 à 35.000 caractères espaces et ponctuations compris
- Ecrit en langue française et sans fautes d'orthographe
- La nouvelle devra être libre de droit, n'avoir jamais été éditée ou proposée à un autre concours
- La nouvelle sera libre au niveau du genre et du style mais devra avoir un lien avec la région de Charleroi Métropole.

- Les participants doivent être scolarisés dans un établissement de l'enseignement secondaire libre ou officiel situé dans une des communes de la région de Charleroi Métropole
- Les participants doivent être âgés de moins de 19 ans au 1/3/2020

4. ARTICLE 3 : EDITION

Les lauréats s'engagent à réserver à Lamiroy Editions tous les droits de correction, d'exécution et de reproduction (notamment les droits d'édition graphique et la publication des textes via Internet) sur les œuvres qu'ils présentent. Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs contre tout recours juridique éventuel en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.

Un contrat d'édition entre le(s) lauréat(s) ou ses représentants légaux et l'éditeur sera en outre conclut et dégagera l'organisateur de toute responsabilité légale quant à l'exécution de celui-ci.

5. ARTICLE 4 : PRIX

- Le/la lauréat(e) verra sa nouvelle éditée sous forme d'Opuscule aux Editions Lamiroy.
- Un recueil de nouvelles, incluant le lauréat, sera également édité par les Éditions Lamiroy avec un minimum de trois nouvelles et un maximum de dix.
- Le(s) lauréat(s) sera(ont) invité(s) lors d'une soirée de remise des prix le 8 mai 2020 à la Maison de la Presse de Charleroi.
- Le jury se réserve le droit d'attribuer ou non la totalité des prix, à l'exclusion du cadeau de remerciement.
- Chaque participant recevra, en remerciement de sa participation, un ouvrage du catalogue de Kennes Éditions.

6. ARTICLE 5 : JURY

Le jury sera composé d'auteurs, de journalistes et d'éditeurs.

7. ARTICLE 6 : PARTICIPATION

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.